

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge

**Déposé / Reçu le****20 MARS 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0642 608 568****Nom**(en entier) : **Accuracy Finance**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 489, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfère du siège social de la société**

Extrait de la résolution écrite du conseil d'administration du 10/02/2026

1. Transfert du siège social de la Société

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante Avenue Louise 65 boîte 1 à 1050 Bruxelles.

Cette décision prend effet à compter de ce jour.

2. Procuration

Le conseil d'administration donne pouvoir à Monsieur Steve Verbeke, ou tout autre collaborateur de la société IQ EQ (Luxembourg) SA, dont le siège social est situé Avenue Louise 65 boîte 1 à 1050 Bruxelles, chacun agissant seul avec pouvoir de sub-délégation, afin d'effectuer le dépôt au Tribunal de l'entreprise compétent et en général de faire ce qui est nécessaire ou utile à cet effet (en ce y compris la signature des formulaires nécessaires pour la publication au Moniteur belge).

Steve Verbeke
IQ EQ (Luxembourg) SA
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).